



DOSSIER DE CANDIDATURE JEUNE PERMIS CITOYEN (JPC)

Numéro de dossier (encadré réservé à l'administration) :

Considérant que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation mais que le coût constitue le principal obstacle à son passage et nécessite des moyens financiers conséquents. Dans cette perspective, afin de faciliter l'insertion professionnelle, mais aussi de renforcer l'esprit citoyen et de créer du lien social, la ville de Podensac met en place une aide forfaitaire de 300 € destinée aux jeunes qui souhaitent obtenir leur permis B, en contrepartie d'une action citoyenne.

LES	CRITÈRES	D'ADMISSIBILITÉ	DU	DOSSIER
-	Être domicilié à Podensac.			
-	Être âgé de plus de 15 ans et moins de 26 ans le jour de la signature de la convention. Pour les moins de 18 ans, l'aide est exclusivement réservée à la conduite accompagnée.			
-	S'inscrire pour la première fois à l'examen du permis de conduire de catégorie B.			
-	Avoir obtenu le code de la route.			
-	Avoir des ressources fiscales inférieures à 20 000€ par an et par part fiscale			
-	S'inscrire dans une auto-école sur le territoire de la Communauté de Communes Convergence Garonne ou de la Communauté de Communes du Sud-Gironde. Ou exceptionnellement une auto-école dans le Département de Gironde sous réserve d'un justificatif de proximité avec un lieu d'étude ou de travail.			

LES	CRITÈRES	D'ATTRIBUTION	DE	L'AIDE	:
-	Le bénéficiaire s'engage à réaliser une mission bénévole d'une durée de 20 heures sur des manifestations municipales. Il lui appartient de prendre contact avec la personne en charge du groupe de travail porteur de la ou les manifestations choisies afin d'en arrêter les modalités (lieu, calendrier, mission) avant le dépôt de sa candidature. Cet engagement s'inscrit dans la convention quadripartite.				
-	Remplir le dossier de candidature ci-dessous, comprenant les renseignements du bénéficiaires, la convention quadripartite à remplir et à signer, les pièces justificatives ainsi que la situation personnelle, la motivation et le projet.				

En cas d'acceptation, la durée de validité de l'aide est de 18 mois à compter de la notification de décision. Passé ce délai, le dossier sera clôturé, et il ne sera plus possible pour le jeune de bénéficier du solde.

Le solde de l'aide est fixé à un maximum de 300€.

Le premier versement (50%) de l'aide est effectué lorsque le dossier est complet et approuvé par la mairie.

Le déclenchement du deuxième versement (50%) sera soumis à la présentation du justificatif de l'auto-école (avec cachet et signature du représentant) précisant le nombre d'heures de cours et la date du passage d'examen et le justificatif de la fin de mission de bénévolat.

Les versements s'effectueront uniquement sur le compte de l'auto-école, qui devra fournir un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

Cette page est un résumé non exhaustif du règlement d'attribution de l'aide à l'accès au Jeune permis citoyen, disponible sur le site internet de la ville ou à l'accueil de la mairie.

CONVENTION DISPOSITIF D'AIDE JEUNE PERMIS CITOYEN

D'après le règlement d'attribution de l'aide à l'accès au Jeune permis citoyen et le préambule du dossier de candidature, la convention fait office de contrat quadripartite pour l'obtention de l'aide, **ENTRE**,

1- **La commune de Podensac**, représentée par son Maire, dûment habilité à cet effet par la délibération du Conseil municipal du **14 octobre 2024**

Dénommée « la Commune » ou « ville de Podensac » d'une part,

2- **L'auto-école**

représentée par

dont l'adresse postale est

Dénommée « l'auto-école » d'autre part,

3- **La groupe de travail**.....

représentée par Monsieur le Maire, Messieurs DEPUYT, TOMAS, BLOT, FEURTE et Mme LLADO

pour les missions (décrivez les activités que vous aurez à réaliser, le lieu et les dates prévisionnelles).....

.....

.....

.....

.....

.....

Dénommée « le groupe de travail » d'autre part,

4- Le bénéficiaire (le jeune)

Nom et prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Numéro de téléphone mobile :

Adresse mail :

Situation scolaire ou professionnelle (lycéen, étudiant, salarié, demandeur d'emploi, apprentissage, formation professionnelle, sans emploi, autre, etc.) en précisant dates, durée, intitulé du poste, missions effectuées, nom et adresse de l'établissement s'il y a :

Avez-vous obtenu le code ? OUI / NON

Si oui, à quelle date ?

Avez-vous sollicité ou bénéficiez-vous déjà d'une autre aide au permis de conduire ? OUI / NON

Si oui, précisez l'organisme et le montant de l'aide :

Si le bénéficiaire est mineur, le nom et prénom du responsable légal :

Si le bénéficiaire est mineur, l'adresse postale du responsable légal :

Expliquez votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire
(situation personnelle, projet, etc.)

En cas de non réalisation de la mission de bénévolat dans son intégralité, je m'engage sur l'honneur à régler à l'autoécole le montant du solde qui aurait dû être versé par la mairie à l'autoécole pour un montant de 150€.

Fait à en 4 exemplaires

La signature vaut acceptation obligatoire du règlement et engage les parties prenantes. La politique de confidentialité et de protection des données est également à retrouver dans le règlement.

Pour la commune :

Pour l'auto-école :

Pour le groupe de travail :

Pour le bénéficiaire :

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport ou de la carte de séjour en cours de validité (recto-verso)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (s'il est fiscalement indépendant) ou des parents (attestation manuscrite et facture EDF, téléphone, etc.) ou attestation d'hébergement
- Certificat d'obtention du code
- Copie de la déclaration des revenus fiscaux la plus récente
- Devis nominatif de l'auto-école
- RIB de l'auto-école
- Autorisation parentale pour les mineurs

LISTE DES PIÈCES FACULTATIVES À JOINDRE

- Lettre de motivation (si besoin de plus d'espace pour valoriser vos engagements associatifs ou bénévoles, argumenter votre candidature, comment comptez-vous financer le solde à charge du permis de conduire, etc.)
- Une fiche d'évaluation d'une structure accompagnatrice (Missions Locale, etc.)
- Recommandations institutionnelles (Mission locale, service médiation, réseau information jeunesse, etc.)
- Promesse d'embauche
- Copie du dernier diplôme, brevet ou certificat obtenu